

Les coquillages du site chasséen de Lattes

par Alain Mendoza *

Parmi les découvertes faites par Henri PRADES et le Groupe Archéologique Painlevé, lors des recherches sur le site antique de LATTARA à Lattes (Hérault), la présence d'une occupation du néolithique moyen chasséen a été repérée au lotissement Filiès 1 en 1970, dans la partie nord de la ville protohistorique et gallo-romaine. Ce niveau d'habitat a fait l'objet d'une communication lors des journées d'études sur le chasséen organisées à Montpellier en 1985 avec une première publication dans les actes de ce colloque parus en 1988¹.

Les recherches récentes, dans le cadre des grands aménagements urbains du district de Montpellier, ont apporté d'importants témoignages archéologiques qui permettent un nouveau regard sur la vallée du Lez durant la période néolithique: aux sites déjà connus du Moulin de Sauret, de Pont Trincat, de Lattes², il faut maintenant ajouter Vert Parc³ et Le Pont⁴ à Castelnaule Lez, Jacques Cœur⁵ et Plaine de Chrétien⁶ à Montpellier et Port Ariane à Lattes⁷, faisant de cette micro région un sujet d'études particulièrement intéressant.

La zone de Port Ariane étant située à quelques centaines de mètres un peu plus au nord ouest du site de Lattes, rien n'interdit, jusqu'à preuve du contraire, que les surfaces des deux sites ne soient pas contiguës voire interpénétrées. En ce qui concerne leur chronologie d'occupation, la différence est manifeste : Port

Ariane appartient à un néolithique plus ancien que le chasséen méridional classique de Filiès 1. Pour éviter toute confusion, nous précisons que l'appellation gisement chasséen de Lattes ou site de Lattes (en parlant du néolithique) concerne uniquement les découvertes de Filiès 1 dans les articles antérieurs aux recherches de Port Ariane ainsi que dans le présent article.

UN SITE DU LITTORAL

Situé probablement à l'embouchure du Lez - ou d'un des bras du Lez -, au bord de la lagune, le gisement de Lattes occupe une place stratégique pour l'exploitation des ressources naturelles à la fois du littoral, en suivant la côte, et des garrigues du montpelliérais par la vallée du Lez.

A la différence d'un site voisin comme le Mas Rouge à Pérols situé lui aussi en bordure d'étang mais sur une costière de galets rhodano-duranciens, à Lattes, les couches chasséennes reposent sur un limon quaternaire constitué d'une argile jaune sablonneuse dont la partie supérieure contient des nodules concrétionnés calcaires ; ce substrat est comparable à celui de presque tous les autres sites chasséens découverts par le Groupe Archéologique Painlevé autour de l'étang de Manguio⁸, par exemple Camp Redon II à Lansargues⁹. Dans ces

* 7, avenue de la République, 12100 Millau.

1/ A. Mendoza et Henri Prades (1988) - Le gisement chasséen de Lattes, *Le chasséen en Languedoc oriental. Hommage à Jean Arnal*, Montpellier 1988, pp. 83-104.

2/ H. Prades (1988) — Les gisements lagunaires du Languedoc oriental : installations chasséennes, *même ouvrage*, pp. 69-80.

3/ V. Léa et F. Briois (à paraître) — Productions lithiques autochtones et identité du Chasséen : L'exemple de deux sites de la vallée du Lez : Vert-Parc et Port-Ariane (Hérault), *Les rencontres méridionales de préhistoire récente*, Nîmes, octobre 2000.

4/ A. Vignaud (1999) — Hérault, Castelnaule-Lez, Le Pont. *Bilan scientifique, 1998*. D.R.A.C. du Languedoc-Roussillon. SRA, p. 96.

5/ L. Jallot, C. Georjon, J. Wattez, F. Blaizot, V. Léa, V. Beugnier (2000) — Principaux résultats de l'étude du site chasséen ancien de Jacques Cœur II (Port Marianne, Montpellier, Hérault) ; *Rencontres méridionales de préhistoire récente. Troisième session*, Toulouse, 1998. Ed. Archives d'Ecologie Préhistorique, 2000, pp. 281-303.

6/ L. Jallot (1992): Hérault. Montpellier, Plaine de Chrétien. *Bilan scientifique, 1991*. D.R.A.C. du Languedoc-Roussillon. SRA, pp. 73-74.

7/ Idem note 3.

8/ Cf. H. Prades (1988), note 2.

9/ A. Mendoza (1978) — Une structure en fosse du village chasséen de Camp Redon II, *Bull. de la F.A.H.*, 1978 - 4.

Archéologie en Languedoc, n°26, 2002, pp. 39-44.

gisements lagunaires, ce type de substrat forme des buttes légèrement surélevées par rapport au reste de la zone lagunaire (quelques dizaines de centimètres seulement). Ces buttes, plus au sec et/ou plus facilement aménageables, ont attiré les populations du néolithique moyen ; les élévations de terrain directement en bord d'étang, aux embouchures des petits fleuves côtiers semblent avoir été choisies préférentiellement. L'habitat de Lattes semble donc faire partie du même ensemble mais il en est très différent, à cause de phénomènes de subsidence, de par la profondeur où l'on rencontre les couches chasséennes : 3,60 / 4 m aux sondages 11 et 12, 4,50 / 4,8 m au sondage 26, par rapport au sol actuel, soit pratiquement - 0,50 m à - 1 m sous le zéro N.G.F. dans la partie la plus proche de la lagune.

Lors de ces sondages, une telle profondeur n'a pas été atteinte partout et la surface du site néolithique réellement fouillée ne représente qu'une centaine de mètres carrés, ce qui est très peu. Pourtant, la grande quantité de mobilier découvert, les quelques structures observées, montrent que l'on est en présence d'un site majeur de cette culture¹⁰.

Céramique, silex, outillage poli, matières colorantes, etc., les milliers de vestiges archéologiques recueillis appartiennent au chasséen méridional classique, la présence de très nombreux coquillages ne surprend pas : pratiquement tous les sites chasséens en livrent, même ceux qui sont quelquefois très éloignés de la mer¹¹. Ceux de la région de Montpellier, les premiers fouillés, comme la Grotte de la Madeleine à Villeneuve-lès-Maguelone et le Moulin de Sauret à Castelnau-le-Lez ont livré des lamellibranches et des gastéropodes marins, toutes les publications anciennes ou plus récentes¹² en mentionnent. Le site de Lattes en a révélé beaucoup, il nous a semblé nécessaire de les étudier de façon assez détaillée pour améliorer nos connaissances sur un sujet qui est, tout compte fait, relativement méconnu pour des ensembles importants¹³.

UN APPORT ANTHROPIQUE

La question se pose de savoir, pour un site comme Lattes à proximité immédiate de la mer et actuellement au-dessous du niveau de la mer, si cette présence de nombreux coquillages est liée ou non à l'occupation humaine du gisement.

La réponse à cette question bien légitime ne semble

faire aucun doute, plusieurs faisceaux de preuves permettent de l'affirmer : la quasi totalité des coquillages marins découverts dans les couches chasséennes proviennent d'un apport anthropique manifeste.

En premier lieu, un argument qui va à l'encontre d'une arrivée naturelle de ces coquillages sur le gisement, c'est le fait que les pourcentages de coquillages découverts sont proportionnels aux pourcentages des autres témoignages de l'activité humaine : les zones riches en mobilier tant céramique que lithique sont riches aussi en coquillages, à l'inverse, dans les zones pauvres en mobilier les coquillages sont peu représentés voire absents, ce qui paraît illogique si l'on était en présence d'un apport naturel.

Pour les coquillages intégrés manifestement à une structure d'habitat cela semble encore plus évident.

Certains coquillages portent des traces tangibles de l'action de l'homme : raclage, perçage, cassure du labre... preuves manifestes d'une action volontaire pour en faire des éléments de parure, pour les consommer, etc.

LES DIFFÉRENTES ESPÈCES DÉCOUVERTES À LATTES

Parmi tous les coquillages découverts dans les fouilles du G.A.P., en contexte chasséen, nous avons pu identifier vingt-trois espèces, provenant toutes de la zone maritime.

Gastéropodes

Astraea rugosa, *Cerithium vulgatum*, *Cibbula magna*, *Murex brandaris*, *Nassarius reticulatus*, *Natica catena*.

Bivalves

Acanthocardia aculeata, *Acanthocardia tuberculata*, *Anomia ephippium*, *Callista chione*, *Cerastoderma edule*, *Chlamys glabra*, *Chlamys opercularis*, *Donax trunculus*, *Ensis siliqua*, *Lutraria lutraria*, *Macra corallina*, *Mytilus galloprovincialis*, *Ostrea edulis*, *Pecten jacobaeus*, *Pectunculus violaceus*, *Solen marginatus*, *Venerupis decussatus*.

Ces espèces se rencontrent toujours couramment sur le littoral de cette région, preuve que l'écologie de la côte n'a pas beaucoup varié depuis la période néolithique soit depuis plus de cinq mille ans.

10/ cf. L'étude sur l'industrie lithique de Lattes dans : F. Briois, S. Brossier, K. Gernigon, J. Vaquer (1998) — Polymorphisme des industries chasséennes en silex entre le Rhône et l'Aquitaine, *Rencontres méridionales de Préhistoire récente. Deuxième session*, Arles, 1996. Ed. APDCA, Antibes, 1998, pp. 129-144.

11/ Par exemple la grotte de Sargels dans l'Aveyron, cf. G. Costantini (1984) — Le néolithique et le chalcolithique des Grands Causses, *Gallia-Préhistoire*, 1984, 27, 1, pp. 121-210.

12/ Cf. J. Audibert (1956) — La station du Moulin de Sauret, Castelnau-le-Lez (Hérault). *B.S.P.F.*, 53, pp. 402-407. J. Arnal (1956) — La grotte de La Madeleine (Villeneuve-lès-Maguelonne, Hérault), *C.S.A S.A.C.E.S. Zephyrus*, 7, Universidad de Salamanca, pp 33-79. L. Barral (1960) — La grotte de La Madeleine (Hérault), *Bulletin du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco*, t. 7, pp 5-73.

13/ Cet article est le résultat d'une étude réalisée de 1984 à 1989 qui n'a pas été publiée; au vu des découvertes récentes, il nous a semblé nécessaire de la revoir et la faire connaître.

NOMBRES ET POURCENTAGES

Les différents sondages qui ont atteint la couche chasséenne n'ont pas tous fait l'objet d'une fouille approfondie soit parce que l'on a juste effleuré la couche par exemple au sondage 26 les points 1 et II, soit car on a du abandonner précipitamment la fouille en raison du danger lié à l'instabilité des parois, c'est le cas au sondage 12. C'est pour cela que certains sondages sont moins intéressants que d'autres pour les différentes études thématiques.

Globalement, les coquillages découverts comptabilisés sont au nombre de 1664 dont :

- <i>Mytilus galloprovincialis</i>	715
- <i>Cerithium vulgatum</i>	507
- <i>Nassarius reticulatus</i>	269
- <i>Cerastoderma edule</i>	55
- <i>Donax trunculus</i>	38
- <i>Pecten jacobaeus</i>	15
- <i>Chlamys glabra</i>	7
- <i>Venerupis decussatus</i>	8
- <i>Callista chione</i>	8
- <i>Murex brandaris</i>	7
- <i>Pectunculus violacescens</i>	7
- <i>Lutraria lutraria</i>	5
- <i>Ostrea edulis</i>	5
- <i>Mactra corallina</i>	4
- <i>Acanthocardia aculeata</i>	3

- <i>Solen marginatus</i>	3
- <i>Astraea rugosa</i>	2
- <i>Acanthocardia tuberculata</i>	1
- <i>Chlamys opercularis</i>	1
- <i>Ensis siliqua</i>	1
- <i>Anomia ephippium</i>	1
- <i>Natica catena</i>	1
- <i>Gibbula magus</i>	1

Ces 23 espèces ne sont pas toutes présentes dans les différents sondages, on constate que seulement trois espèces sont très représentées et se retrouvent de façon régulière : les moules, les cérithes et les nasses ; elles constituent en moyenne 90 % des coquillages recueillis, les 10 % restant regroupent des espèces moins représentées voire très rares qui varient d'un sondage à l'autre ; par exemple si l'on étudie les coquillages des sondages effectués en 1984 on obtient le tableau suivant (les lamellibranches sont comptabilisés en fonction de leur valve la plus représentée par exemple au point XIII on a pour les moules 233 valves gauches pour 227 valves droites) (Tabl. 1).

Suivant le même principe, ces pourcentages sont confirmés pour les découvertes faites en 1985 (Tabl. 2).

En cumulant ces deux tableaux soit un travail sur 1256 coquillages, regroupant des sondages qui ont pu être correctement fouillés jusqu'à leur terme et donc très représentatifs, on a :

	Point XIII		Point XIV		Point XV		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
<i>Mytilus galloprovincialis</i>	233	52,36	17	30,9	63	35,19	313	46,09
<i>Cerithium vulgatum</i>	103	23,14	17	30,9	56	31,28	176	25,92
<i>Nassarius reticulatus</i>	74	16,63	14	25,45	44	24,58	132	19,44
<i>Cerastoderma edule</i>	9	2,02	4	7,27	7	3,91	20	2,94
<i>Donax trunculus</i>	5	1,12			4	2,23	9	1,32
<i>Murex brandaris</i>	3	0,67					3	0,44
<i>Venerupis decussata</i>	3	0,67	2	3,63			5	0,73
<i>Pecten jacobaeus</i>	2	0,44			1	0,56	3	0,44
<i>Chlamys glabra</i>	2	0,44			1	0,56	3	0,44
<i>Ostrea edulis</i>	2	0,44					2	0,29
<i>Lutraria lutraria</i>	2	0,44					2	0,29
<i>Pectunculus violacescens</i>	2	0,44					2	0,29
<i>Callista chione</i>	1	0,22	1	1,81	1	0,56	3	0,44
<i>Mactra corallina</i>	1	0,22			1	0,56	2	0,29
<i>Gibbula magus</i>	1	0,22					1	0,14
<i>Ensis siliqua</i>	1	0,22					1	0,14
<i>Solen marginatus</i>	1	0,22					1	0,14
<i>Natica catena</i>					1	0,56	1	0,14
Total	445	99,91	55	99,96	179	99,99	679	99,92

Tabl. 1 — Répartition des coquillages.

	Point XVI		Point XVII		Total	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
<i>Mytilus galloprovincialis</i>	186	40,08	46	40,7	232	40,2
<i>Cerithium vulgatum</i>	156	33,62	35	30,97	191	33,1
<i>Nassarius reticulatus</i>	76	13,37	19	16,81	95	16,46
<i>Cerastoderma edule</i>	14	3,08	5	4,42	19	3,29
<i>Acanthocardia aculeata</i>	2	0,43			2	0,34
<i>Acanthocardia tuberculatum</i>	1	0,21			1	0,17
<i>Donax trunculus</i>	12	2,58	2	1,76	14	2,42
<i>Pecten jacobaeus</i>	3	0,64			3	0,51
<i>Chlamys glabra</i>	2	0,43	2	1,76	4	0,69
<i>Chlamys opercularis</i>	1	0,21			1	0,17
<i>Pectunculus violacescens</i>	2	0,43	1	0,88	3	0,51
<i>Lutraria lutraria</i>	1	0,21			1	0,17
<i>Callista chione</i>	1	0,21			1	0,17
<i>Venerupis decussata</i>	1	0,21	1	0,88	2	0,34
<i>Solen marginatus</i>	1	0,21	1	0,88	2	0,34
<i>Anomia ephippium</i>			1	0,88	1	0,17
<i>Ostrea edulis</i>	1	0,21			1	0,17
<i>Mactra corallina</i>	1	0,21			1	0,17
<i>Astrae rugosa</i>	2	0,43			2	0,34
<i>Murex brandaris</i>	1	0,21			1	0,17
Total	464	99,92	113	99,94	577	99,9

Tabl. 2 — Répartition des coquillages des fouilles de 1985.

	Nombre	%
<i>Mytilus galloprovincialis</i>	545	43,39
<i>Cerithium vulgatum</i>	367	29,22
<i>Nassarius reticulatus</i>	227	18,07
<i>Cerastoderma edule</i>	39	3,10
<i>Acanthocardia aculeata</i>	2	0,16
<i>Acanthocardia tuberculata</i>	1	0,08
<i>Donax trunculus</i>	23	1,83
<i>Pecten jacobaeus</i>	6	0,47
<i>Chlamys glabra</i>	7	0,55
<i>Chlamys opercularis</i>	1	0,08
<i>Pectunculus violacescens</i>	5	0,40
<i>Lutraria lutraria</i>	3	0,23
<i>Callista chione</i>	4	0,32
<i>Venerupis decussatus</i>	7	0,55
<i>Murex brandaris</i>	4	0,32
<i>Solen marginatus</i>	3	0,23
<i>Ensis siliqua</i>	1	0,08
<i>Ostrea edulis</i>	3	0,23
<i>Mactra corallina</i>	3	0,23
<i>Astraea rugosa</i>	2	0,23
<i>Anomia ephippium</i>	1	0,08
<i>Natica catena</i>	1	0,08
<i>Gibbula magus</i>	1	0,08
Total	1256	99,94

Ces pourcentages sont significatifs : moules, cérithes et nasses sont majoritaires dans des proportions significatives, preuve qu'elles ont fait l'objet d'un ra-

massage plus systématique que les autres coquillages. Cela semble prouver deux types de récolte :

a) Récolte d'une espèce particulière, comme les moules, de façon organisée.

b) Récolte plus occasionnelle comme par exemple un ramassage sur la plage après une tempête (les différentes espèces trouvées lors des fouilles se retrouvent couramment de nos jours rejetées sur la plage après un coup de mer).

a et b pouvant être concomitantes en fonction des aléas du ramassage ; ramassage car ces tableaux font plutôt penser à une récolte privilégiant la facilité : pour les bivalves, les moules sont hors du sable, les espèces enfouies sont beaucoup plus rares. La récolte méthodique de ces dernières nécessite un outillage plus élaboré de type foëne, râteau etc. qui ne paraît pas avoir été utilisé en fonction des découvertes faites jusque là.

Ces deux types de récoltes, même si elles peuvent être simultanées, sont le reflet d'une utilisation plus recherchée pour certaines espèces dans un but particulier, comme ressource alimentaire, ce qui semble évident par exemple pour les moules, mais qui peut être tout autre : utilisation comme appâts pour certaines méthodes de pêche est aussi fortement envisageable.

LES MOULES

Largement majoritaires, les coquilles de moules se retrouvent dans tous les sondages ; présentes dans plu-

sieurs structures d'habitat, les moules ont probablement été récoltées en priorité pour être consommées. Observées dans le petit foyer lenticulaire du carré H5 du sondage 12 en 1970, (sondage interrompu précipitamment...), on en a retrouvé bien en place dans la structure en cuvette n°2 du point IX (sondage 26), formant une couche de valves de moules de gros calibre, manifestement choisies pour être consommées. Dans cette structure les coquilles ont été rejetées sur un lit de cendres et de charbons de bois qui avait peut-être servi à les cuire.

Au point XIII du sondage 26, une zone du sol était constituée de débris de coquilles de moules piétinés, on y a noté la présence de petites piles de crochets de valves d'un même côté emboîtés les uns dans les autres, preuve que ces coquilles ne sont pas arrivées là de façon naturelle mais bien par la main de l'homme.

En étudiant ces moules, on peut faire plusieurs remarques : tout d'abord leur taille, les petites moules sont rarissimes, elles ont en général une taille respectable nettement plus grande que celles que nous consommons aujourd'hui - dimensions estimées pour une valve: 135 mm x 75 mm x 28 mm - preuve d'un choix lors du ramassage. Autre point qui a retenu notre attention c'est l'absence de traces sur les coquilles, de balanes, vermetes ou annélides qui sont pourtant très fréquentes sur des moules «sauvages». Est-ce un problème de conditions de conservation ? De conditions de maturation ? Ont-elles été nettoyées avant leur utilisation ? Il est difficile de répondre à ces questions.

Nous avons déjà noté la prédominance des coquilles de moules à Camp Redon II à Lansargues qui est lui aussi situé au nord de l'étang. De même à Pont Trincat, site de la vallée du Lez éloigné de Lattes d'à peine 4 kms. Pour les périodes d'occupations plus récentes du site de Lattara la même constatation est faite au premier et au deuxième Age du Fer, on note un changement à partir du Ier siècle avant notre ère¹⁴.

LES AUTRES COQUILLAGES

Les cérithes représentent plus du quart des découvertes, elles présentent pratiquement toutes le labre externe cassé, la cassure est dans la totalité des cas de forme triangulaire, on obtient facilement ce type de cassure en voulant extraire le corps du gastéropode à l'aide d'une pointe dure (perçoir en silex ou en os, par exemple), en faisant levier, la columelle servant d'appuis.

Nous n'avons pas, malgré le tamisage fin des déblais découverts de fragments de labre... Un seul exemplaire de cérithe à servi d'élément de parure, le labre

externe étant intact dans ce cas.

Les nasses ont quelques fois, pour les exemplaires de dimension plus importante, le même type de cassure du labre externe que les cérithes, mais dans la grande majorité des cas les coquilles sont intactes. Plusieurs d'entre elles sont perforées et ont pu servir d'éléments de parure. La présence de ces nombreuses nasses et cérithes nous les a fait envisager comme éléments de décoration de superstructure disparues, mais nous n'avons aucune preuve.

Parmi les autres coquillages, on note des traces de cassure soit pour les ouvrir (donax, cardium...) soit pour en extirper l'escargot (murex).

Comparé au pourcentage des trois espèces les plus représentées, le faible pourcentage des différentes autres espèces plaide en faveur d'une récolte occasionnelle, après une tempête, des coquillages rejetés vivants sur le sable.

La rareté des huîtres intrigue quand on considère le rapport moules / huîtres soit 715 / 5. On peut peut-être l'expliquer par la plus grande difficulté de ramassage et aussi car elles s'ouvrent beaucoup plus difficilement que les moules d'où leur moindre intérêt comme source de nourriture ?¹⁵

ELEMENTS DE PARURE

La découverte de coquillages percés pour être utilisés comme éléments de parure est attestée dans beaucoup de sites chasséens en particulier ceux de la région de Montpellier. A Lattes, site du bord de mer, la présence de coquillages percés ne signifie pas forcément une action humaine volontaire, un même coquillage trouvé beaucoup plus à l'intérieur des terres poserait moins de problèmes d'attribution à la parure néolithique.

Nous avons retenu, pouvant entrer dans ce cadre, une cérithe, deux valves de cardium et une douzaine de nasses ; soit une quinzaine de coquilles ayant pu servir d'éléments de parure.

Cerithium vulgatum, *Cerastoderma edule* et *Nassarius reticulatus* (*Hinia reticulata*) sont déjà cités comme éléments de parure chasséenne¹⁶, les exemplaires de Lattes s'intègrent sans problème dans l'ensemble déjà connu.

Ces coquillages possèdent une perforation à peu près circulaire au dessus du labre externe pour la cérithe et les nasses, faite, dans la majorité des cas, à l'aide d'un perçoir, ou par raclage pour une nasse. La perforation d'une valve de cardium a été faite par raclage au niveau du crochet technique déjà notée par R. Montjardin à Raffègues¹⁷, l'autre valve de cardium

14/ F. Brien-Poitevin (1992) — Collecte, consommation et réutilisation des coquillages marins sur le site de Lattes (IVe s; av. n.è., Ile s. de n.è.), *LATTARA*, 5, Lattes, 1992, pp. 125-138.

15/ Dans les niveaux archéologiques plus récents du site de Lattes (Age du Fer, période romaine), le rapport moules / huîtres est aussi déséquilibré dans les niveaux protohistoriques, cela change durant la période romaine, voir note 14.

16/ H. Barge (1988) — Les parures chasséennes en Languedoc Oriental, *op. cit.*

17/ Montjardin R. (1984) — Le gisement chalcolithique et chasséen de Raffègues / Mas de Garric, zone industrielle de Mèze (Hérault), *Bull. de la F.A.H.*, 1984, 2, pp. 11-19.

possède un enlèvement par percussion effectué à partir de l'intérieur, au centre de la valve : un exemplaire similaire existe au Moulin de Sauret¹⁸.

On peut associer à cet aspect de l'étude la présence de deux exemplaires d'*Astraea rugosa*, coquillage ayant un très bel opercule rouge orangé pouvant servir d'élément décoratif.

La cérithes et deux nasses (fig. 1) proviennent du point XV, secteur de fouille ayant livré une inhumation en position contractée, mais nous ne pouvons pas être

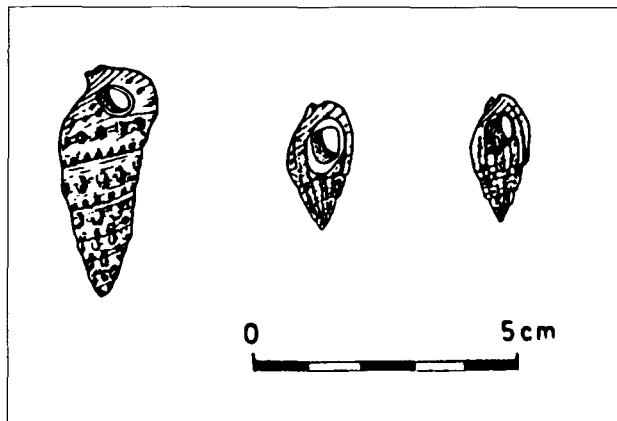


Fig. 1 — Lattes, sondage 26, point XV.

sûrs qu'elles étaient liées à la sépulture.

Dans le cadre de cette étude il est intéressant de noter une absence : celle des colomnelles, *Columbella rustica*, sur le site de Lattes ainsi que sur les autres sites chasséens autour de l'étang de Mauguio où le Groupe Archéologique Painlevé a fait des recherches. Cette absence confirme la remarque faite dans les études sur la parure chasséenne : ce coquillage qui préfère un littoral rocheux, est peu présent dans cette région¹⁹, voire inexistant dans certaines zones, à la différence des cérithes et des nasses qui, se rencontrant facilement partout, ne nécessitaient pas de grands déplacements pour en récolter. L'absence de colomnelles est une preuve indirecte appuyant le qualificatif utilisé dans le passé de «civilisation des sables» en parlant du Chasséen.

AUTRES UTILISATIONS

Nourriture, parure, décoration, l'utilisation des coquillages par les populations néolithiques est diversifiée et l'on peut suspecter d'autres emplois: sur un site du littoral comme Lattes, l'utilisation comme appâts pour pêcher paraît certaine, la présence de dents de daurades confirme la pratique de la pêche dans la lagune - ou en mer -. D'autres fonctions sont probables

mais plus difficiles à prouver : objets utilitaires pour certains bivalves : petits récipients par exemple, ou même petit outil comme les moules encochées du castelnovien, la valve de cardium pour décorer la céramique cardiaque...²⁰.

Mais, comme le pense R., Montjardin pour des petits cardiums trouvés à Mèze²¹, certains petits coquillages ont pu être apportés sur le site par hasard, accrochés aux algues dont les néolithiques devaient probablement se servir - R. Montjardin pense à des litières d'algues.

CONCLUSION

Le site chasséen de Lattes est indéniablement un site majeur dans la connaissance de cette période du néolithique moyen, même si les fouilles l'ont à peine effleuré, ce qui a été mis au jour n'est pas négligeable malgré le peu de surface exploité.

Les données recueillies montrent un site chasséen classique d'habitat lagunaire, apportant de nouveaux éléments à tous les axes de la recherche archéologique de ce cadre chronologique ; les coquillages, même s'ils semblent n'être qu'un élément anecdotique, doivent être pris en compte dans le cadre général des études sur la société néolithique car ils s'inscrivent dans plusieurs catégories économiques :

- nourriture, parure, élément de décoration, etc., utilisés sur le site même ;
- éléments d'échange et de diffusion vers d'autres sites, au même titre que d'autres ressources naturelles exploitées par ces populations.

Les coquillages de Lattes sont le reflet d'une présence humaine autour du site qui allait au moins jusque sur le sable du bord de mer. Certains coquillages découverts dans des sites très éloignés du littoral ont peut-être été ramassés dans cette région et beaucoup voyagé...

La récolte des coquillages était un appoint indéniable aux autres activités économiques de ces populations vivant sur le littoral. Ramassage des coquillages et pêche faisant partie de l'ensemble des activités liées au complexe mer-étang, qui comprenait aussi l'exploitation des roselières, la chasse au gibier d'eau, le ramassage du sel, des algues et, nous le pensons, le ramassage de certaines roches vertes qui ont servi pour fabriquer haches et autres objets en pierre polie. De nos jours, sur la plage, on trouve fréquemment des variolites, des jadéites et autres pierres vertes provenant des alluvions du Rhône et de la Durance qui sont petit à petit rejetées par la mer.

18/ Barge H. (1988) — *op. cit.*, p.227, fig.3, 3.

19/ M'intéressant aux coquillages depuis plusieurs dizaines d'années, je n'en ai, dans cette région, trouvé qu'un petit nombre d'exemplaires dans la zone des Aresquiers à 14 kms à vol d'oiseau du site de Lattes, c'est un coquillage très rare sur cette côte, à la différence des nasses qui se rencontrent partout communément.

20/ Voir pour le chasséen : Roger J.-M (1988) — Un aspect de l'économie des néolithiques en Languedoc oriental... *Le chasséen en Languedoc oriental*, *op. cit.*, p. 311.

21/ Montjardin R., Rouquette D. (1988) — Approche socio-économique du chasséen du littoral Thau-Gardirole en fonction des données archéologiques. *Le Chasséen en Languedoc oriental*, *op. cit.*, pp. 323-326.